



SNUipp (FSU)
Maison des associations
16, rue Etoupée
61000 Alençon

Téléphone / Fax
02 / 33 / 26 / 80 / 95
Courriel
snu61@snuipp.fr

Fédération Syndicale Unitaire

Alençon, le 30 mars 2009

Objet: transformation des ZIL en brigades et bonification

Madame l'Inspectrice d'Académie

Au cours du C.T.P. du 23 mars 2009, vous avez annoncé la transformation de nombreux postes de Z.I.L. en brigades départementales. À notre grande surprise et au désarroi des collègues concernés, il semble que les personnes nommées sur ces postes, et donc confrontées à un changement important de leur mission, ne puissent faire valoir de droits à une bonification pour transformation desdits poste.

Les pratiques en vigueur dans notre département depuis de nombreuses années ont toujours permis aux titulaires, en pareils cas, soit de rester sur leur poste transformé, soit de bénéficier d'une bonification offerte dans le cadre des mesures de carte scolaire. Hors, dans le cas qui nous préoccupe, le changement d'intitulé donne incontestablement lieu à une évolution notable de la nature du poste donc à une transformation de poste assimilable à une mesure de carte scolaire. Dès lors, il paraît juste de proposer un traitement équitable sous forme de bonification à tous les personnels relevant de cette mesure qui en feront la demande. Nous demandons à ce que les règles en vigueur qui n'ont pas été revues dans le cadre d'instances paritaires, soient respectées.

Étant certains de votre attachement à garantir l'équité, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SNUipp 61
Alexandra Bojanic
Emmanuelle Hallouard
Olivier Hollebecque